

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS
ACTUARIAT

par
Simon Pierre Barrette
Conseiller à la documentation en
Sciences et génie
septembre 2011

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
1.1 BUT ET UTILITÉ DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT	3
1.2. POLITIQUE SECTORIELLE PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DE L'OPÉRATION DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ..	3
2. BESOINS DES USAGERS ET AXES DE DÉVELOPPEMENT	3
2.1. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION	3
2.2. ENSEIGNEMENT	4
2.3. RECHERCHE	4
2.4. TABLEAU DE LA DISCIPLINE, INTÉRÊTS DE RECHERCHE ET BESOINS	4
3. RESSOURCES DOCUMENTAIRES DISPONIBLES	4
3.1. HISTORIQUE DE LA COLLECTION	5
3.2. DESCRIPTION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE LA COLLECTION.....	5
4. STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTION LIÉE À LA DOCUMENTATION ET AUX DOCUMENTS	6
4.1. CONTENU INTRINSÈQUE DU DOCUMENT	6
4.2. FORME ET GENRE DE DOCUMENTS.....	6
4.3. LANGUE	6
4.4. ASPECT CHRONOLOGIQUE	6
4.5. ASPECT GÉOGRAPHIQUE.....	6
4.6. SUPPORT	6
4.7. PRIX	7
4.8. NOMBRE D'EXEMPLAIRES	7
4.9. PONDÉRATION DES CRITÈRES	7
5. STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT LIÉE AU MODE DE SÉLECTION	8
5.1. OUTILS DE SÉLECTION.....	8
5.2. COLLABORATION INTERNE.....	8
5.3. COLLABORATION EXTERNE	9
6. STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT LIÉE AU MODE D'ACQUISITION	9
6.1. ACHATS À L'UNITÉ.....	9
6.2. COMMANDES PERMANENTES.....	9
6.3. COMMANDES GLOBALES	9
6.4. PÉRIODIQUES	10
6.6. DONS.....	10
6.7. DÉPÔT DE PUBLICATIONS	11
7. PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT	11
7.1. LES AXES MAJEURS DE DÉVELOPPEMENT	11
8. CONCLUSION	12

1. INTRODUCTION

1.1 But et utilité de la politique de développement

La politique de développement désigne l'ensemble des principes, des orientations, des méthodes et des critères de sélection qui guident le conseiller dans l'acquisition des documents. Elle doit tenir compte des besoins réels des usagers, des ressources déjà disponibles et des contraintes inévitables de la Bibliothèque.

L'utilité d'une politique de développement découle de trois raisons principales. En premier lieu, le développement d'une collection de niveau universitaire constitue un travail de longue haleine, dont la cohérence doit s'étendre sur des années, voire des décennies. Ce travail, pour être méthodique, doit s'appuyer sur un plan qui prévoit les orientations générales du développement de la collection. En deuxième lieu, l'écart qui se creuse entre l'abondance des documents mis sur le marché et les ressources financières disponibles justifie de se doter d'une politique de développement. L'augmentation exponentielle de la documentation est un phénomène contemporain qui touche tous les domaines. Puisque la croissance des publications est inversement proportionnelle à l'augmentation des crédits disponibles, le bibliothécaire se voit souvent contraint de sélectionner de manière très rigoureuse les nouvelles parutions. En troisième lieu, avec le renouvellement constant du corps professoral, les besoins documentaires changent et le développement de collection doit refléter ces changements. Pour assurer un équilibre entre ces différents besoins, une politique de développement s'impose, tout comme une collaboration étroite entre l'École d'actuariat et la Bibliothèque.

La politique de développement a pour but de s'assurer que les usagers ont accès à une documentation quantitativement suffisante et qualitativement valable. Elle permet d'identifier les besoins, d'évaluer les ressources disponibles, d'établir des priorités tout en favorisant la cohérence des décisions.

1.2. Politique sectorielle par rapport à l'ensemble de l'opération des politiques de développement

L'élaboration d'une politique de développement en actuariat s'inscrit dans le cadre d'un projet plus vaste mis sur pied par la Bibliothèque. Ce projet vise à doter chaque discipline d'une politique spécifique de développement de la collection. Cet effort collectif permet une meilleure rationalisation du développement des collections et une coordination plus efficace du travail des conseillers à la documentation.

2. BESOINS DES USAGERS ET AXES DE DEVELOPPEMENT

2.1. Caractéristiques de la population

L'École d'actuariat compte neuf professeurs et près d'une dizaine de chargés de cours.

De 2005 à 2008, une moyenne de 212 étudiants (EEETP) étaient inscrits au premier cycle. Depuis l'automne 2011, un programme de maîtrise (avec mémoire ou essai) et un programme de doctorat sont aussi offerts. Au cours des années antérieures, les étudiants désireux des poursuivre des études aux cycles supérieurs devaient le faire avec le département des

mathématiques et de statistique. La moyenne d'âge des étudiants du premier cycle est de 21 ans. Les femmes composent près de 30% de la population étudiante.

2.2. Enseignement

L'École d'actuariat offre un enseignement dans les trois cycles :

- Baccalauréat en actuariat,
- Maîtrise en actuariat avec essai,
- Maîtrise en actuariat avec mémoire,
- Doctorat en actuariat

Le baccalauréat compte 90 crédits et conduit à l'obtention du grade de bachelier en actuariat. Les deux programmes de maîtrises comptent 48 crédits chacun et conduisent au grade de M.Sc. Le programme de doctorat compte 90 crédits et conduit au grade de Ph.D.

2.3. Recherche

Il est difficile de résumer succinctement les axes de recherche en actuariat, car les centres d'intérêt des chercheurs sont variés. La liste suivante, sans prétendre être exhaustive, représente des thèmes de recherche importants :

- Régimes de retraite
- Théorie des jeux
- Risques, théorie du risque, théorie de la ruine
- Théorie de la crédibilité
- Institutions financières : comptabilités, solvabilité, gestion des risques, législations
- Mathématiques financières
- Modélisations stochastiques
- Assurances
- Mathématiques actuarielles
- Statistique

L'École d'actuariat bénéficie de l'appui d'une Chaire. Celle-ci a pour objectifs le support à la formation et à la recherche, le rayonnement de l'école ainsi que l'attribution de bourses pour les étudiants.

2.4. Tableau de la discipline, intérêts de recherche et besoins

Les besoins en enseignement et en recherche sont schématisés à l'annexe A. La classification de la *Library of Congress* a servi pour faire le tableau de la discipline. Les cours des trois cycles d'études sont regroupés dans cette classification. Seuls les cours en actuariat (ACT) ont été retenus. Quelques cours ont été classés à plus d'un endroit.

Les intérêts de recherches des professeurs sont aussi présentés. L'identification des besoins d'enseignement et de recherche a permis d'établir les niveaux de développement qui sont présentés dans la 7^e partie de la politique.

3. RESSOURCES DOCUMENTAIRES DISPONIBLES

3.1. Historique de la collection

Créée par décision du Conseil de l'Université en 1937, la Faculté des sciences, qui deviendra plus tard la Faculté des sciences et de génie, est née de l'impulsion donnée aux études supérieures par l'Université Laval au début des années 1920. À l'origine, on retrouve l'École supérieure de chimie dont le programme d'enseignement comprenait des sciences fondamentales et spéciales et se transforma peu à peu en une véritable Faculté des sciences. À cette nouvelle faculté se rattacheront tous les autres programmes d'enseignement scientifique supérieur donnés à l'Université Laval.

Concurremment, les quatre autres facultés du secteur scientifique – Agriculture et alimentation, Foresterie et géomatique, Médecine et Médecine dentaire – se développeront et atteindront l'importance qu'elles ont aujourd'hui. Quant à la Bibliothèque et ses collections scientifiques, ses origines se confondent avec celles de l'Université. C'est toutefois à partir du début des années 1960 que s'amorce son véritable développement. Progressivement, les bibliothécaires de référence ont vu leurs tâches se modifier pour devenir des conseillers à la documentation chargés de développer les collections selon les différentes disciplines. La collection en actuariat est regroupée avec les collections scientifiques au Pavillon Alexandre-Vachon.

3.2. Description quantitative et qualitative de la collection

Les cotes les plus importantes pour l'actuariat à l'Université Laval se partagent principalement entre le QA (mathématiques, statistique) et le HG (finances, investissements, assurances). Dans une moindre mesure, les cotes HD (industries, travail et travailleurs, relations industrielles) et HF (commerce) sont aussi importantes.

Fait à noter, étant donné que les collections en administration des affaires et en économie sont localisées à la Bibliothèque des sciences humaines et sociales, les étudiants en actuariat sont susceptibles d'avoir à s'y déplacer pour la consultation de certains titres. En effet, il y a un chevauchement inévitable entre ces domaines et l'actuariat et, par souci d'économie, il n'y a pas de dédoublement automatique lors de l'acquisition des documents.

Il est difficile d'évaluer précisément l'importance de la collection en actuariat, et ce pour deux raisons. Premièrement, les documents utilisés dans ce domaine dépassent largement les cotes dites d'actuariat (HG 8779 à HG 8793) et se confondent avec les collections de disciplines comme les mathématiques, les affaires, la finance ou la comptabilité. Deuxièmement, la collection d'ouvrages électroniques de la Bibliothèque de l'Université Laval, très importante, se comptabilise difficilement par cote.

Il n'est pas possible de donner un aperçu de la production des thèses et mémoires en actuariat. Jusqu'à 2010, la maîtrise et le doctorat en actuariat se faisaient dans le département des mathématiques et de statistique. Ce n'est que depuis 2011 que l'École d'actuariat offre des programmes de cycles supérieurs.

À titre indicatif, voici quelques ressources accessibles en format électronique et dignes d'intérêt.

- Encyclopedia of actuarial science
- MathSciNet
- EconLit
- Business Source Premier
- ABI/Inform Global

4. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE LA COLLECTION LIEE A LA DOCUMENTATION ET AUX DOCUMENTS

Dans les deux chapitres précédents, nous avons examiné de manière générale les besoins des usagers et nous avons établi un bilan sommaire de la collection. Il faut maintenant considérer les facteurs de développement.

4.1. Contenu intrinsèque du document

Pour répondre au critère fondamental de sélection, une publication doit relever de l'actuariat. Toutefois, les frontières entre ce domaine et d'autres secteurs tels les mathématiques ou la finance ne sont pas toujours claires. C'est pourquoi une collaboration doit s'établir avec ces secteurs pour un développement adéquat et équilibré de la collection.

4.2. Forme et genre de documents

Toutes formes et tous genres de documents aux différentes parties du plan de développement peuvent être considérés. Monographie, manuel, périodique, thèse, rapport, bibliographie, encyclopédie, traité, etc. peuvent être retenus.

4.3. Langue

Les ouvrages de 1^{er} cycle seront acquis en français dans la mesure du possible en vue de répondre aux besoins d'enseignement de cette clientèle. Quant aux collections des 2^e et 3^e cycles et de recherche, la production documentaire est largement dominée par la langue anglaise. Aussi, la majorité des achats se font dans cette langue. D'autres langues peuvent être considérées selon les besoins, au premier plan la langue française.

4.4. Aspect chronologique

Dans les secteurs concernés, les publications récentes sont largement primées. On peut s'intéresser à l'histoire de la discipline ou à un élément nouveau. Des documents publiés à différentes époques seront donc nécessaires aux usagers. Par une recherche bibliographique rétrospective ou courante, on répondra à un besoin précis. La collection doit soutenir ces demandes dans la mesure du possible autant pour l'étudiant au premier cycle que pour le chercheur de pointe. Le fonds documentaire s'enrichira par l'acquisition des nouveautés dont certaines deviendront des classiques.

4.5. Aspect géographique

L'aspect géographique a une certaine importance pour l'actuariat. Il peut être nécessaire de porter attention au contexte québécois ou canadien lors de l'acquisition de documentation sur les statistiques démographiques, la finance, l'économie ou les assurances par exemple.

4.6. Support

Le papier et le numérique pour l'accès en ligne sont les deux supports dominants en ce moment. Pour les monographies, le papier est le principal support, mais le développement du format numérique pour l'accès en ligne est actuellement en pleine effervescence. De plus en plus de monographies électroniques sont acquises par la Bibliothèque. Les périodiques sont

maintenant majoritairement accessibles en format numérique. Le format numérique pour les périodiques est systématiquement choisi lorsqu'il est disponible. L'accès en ligne a l'avantage de rendre la documentation accessible à partir de n'importe quel poste du campus ou de l'extérieur, un facteur à considérer dans un contexte où les cours sont de plus en plus donnés à distance. Les documents sur CD-ROM sont rarement achetés. Ceux qui sont associés aux monographies et qui complètent le contenu sont conservés.

Lors de l'acquisition d'un document papier, il faut parfois choisir entre l'édition reliée et l'édition cartonnée. L'édition cartonnée est généralement privilégiée pour son tarif plus bas. Pour les documents susceptibles d'être très utilisés, comme les manuels scolaires, l'édition reliée est parfois choisie.

Le développement de la collection de microfiches est pratiquement au point mort. Dans de très rares cas, un document sera acquis sous forme de microfiches s'il n'est pas disponible autrement ou à un prix prohibitif.

La collection de films, de vidéocassettes et de DVD localisée à la médiathèque est développée par son conseiller spécialisé en collaboration avec les professeurs et les conseillers à la documentation dans leurs disciplines respectives.

4.7. Prix

Les documents dans le domaine de l'actuariat peuvent être chers. Ceci oblige à tenir compte de ce critère – extrinsèque au contenu des documents – au moment de leur sélection. Si le prix ne constitue pas une raison pour acheter une publication, il peut le devenir pour s'abstenir de l'acquérir ou pour reporter à plus tard son achat. Une fois la décision prise d'acquérir le document, le prix peut encore influencer le choix, par exemple lorsqu'il faut opter pour l'édition reliée ou cartonnée, acquérir un ou plusieurs exemplaires ou encore opter pour le support papier ou électronique. L'impact du prix sur la sélection dépend de plusieurs facteurs particuliers et circonstanciels. Des orientations générales sont proposées dans les diverses sections de la politique de développement.

4.8. Nombre d'exemplaires

La règle générale dicte qu'un seul exemplaire d'un document est habituellement acheté. Des exceptions à cette règle peuvent se produire, notamment pour certains manuels de cours très utilisés et pour les publications des professeurs de l'école. Le taux d'emprunt des ouvrages enregistrés dans Workflow et très utiles pour évaluer la nécessité d'acquérir des exemplaires supplémentaires.

4.9. Pondération des critères

Les critères de sélection sont nombreux et ils n'ont pas tous la même portée. Parmi ceux qui sont discutés dans la politique de développement, quelques-uns semblent prioritaires. Il faut d'abord déterminer si une publication relève de l'actuariat ou de domaines connexes essentiels. Au sein du domaine, il est important de déterminer à quelle branche un document appartient puisque les niveaux de développement sont établis en fonction de la classification. D'autres critères tels que le prix ou le support du document sont également importants. Le format numérique est priorisé pour les périodiques. Il faut aussi identifier le niveau du contenu, 1^{er} cycle ou recherche, et si elle répond vraiment aux besoins documentaires de la clientèle visée.

L'annexe A sur les axes de recherche et besoins est la norme de base pour juger de la pertinence d'un document.

5. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT LIEE AU MODE DE SELECTION

5.1. Outils de sélection

La sélection des documents exige que l'on dispose d'une information récente et la plus complète possible sur les publications. L'abondance des sources pose le problème de la redondance de l'information. Plusieurs sources répètent les mêmes notices bibliographiques, ce qui entraîne d'une part, une perte de temps pour le conseiller et le risque qu'il commande à plusieurs reprises le même document et d'autre part un surcroît inutile de travail pour le service de la recherche bibliographique. Par ailleurs, les outils de sélection se multiplient depuis l'avènement de l'internet et des sources électroniques. Nous dressons donc ici une liste sommaire des principaux outils qui servent au développement de collection :

- a) Les bases de données qui visent spécifiquement le développement de collection : *Memento* et *Global books in Print*.
- b) Les fiches bibliographiques de *Midwest Library Services*, qui correspondent à des cotes LC déterminées par le conseiller.
- c) Une sélection des catalogues commerciaux, en ligne et papier, d'éditeurs de plusieurs pays, et en particulier les éditeurs du Québec et du Canada, des États-Unis, de la France, de la Suisse et de la Grande-Bretagne.
- d) Le service de diffusion de *Choice*, grâce auquel le conseiller reçoit les nouveautés qui ont été ajoutées à la base, selon un profil prédéterminé.

5.2. Collaboration interne

Développer une collection dans le domaine de l'actuariat exige idéalement une collaboration avec les conseillers responsables des collections dans d'autres disciplines. L'élaboration d'une politique sectorielle dans chaque discipline contribue à faciliter la coordination du travail. Plusieurs zones communes existent entre l'actuariat et certains secteurs des mathématiques, de la finance ou de l'assurance. L'informatique est partout omniprésente : les travaux en actuariat n'auraient pas lieu sans l'appui d'outils informatiques.

Les études multidisciplinaires qui exigent la collaboration de chercheurs de différentes disciplines sont de plus en plus fréquentes. Le corollaire de ce phénomène est la nécessité pour des étudiants et chercheurs d'une discipline donnée d'avoir accès à de la documentation qui, à première vue, a peu de lien avec leur discipline. Bien que ces besoins soient généralement comblés par la complémentarité du développement de collection de chacune des disciplines, il peut arriver qu'il soit nécessaire d'acquérir un document appartenant à un autre domaine.

Nombreux sont les professeurs et les étudiants, surtout gradués, qui suggèrent l'acquisition de documents. Ces recommandations d'achat sont les bienvenues puisque les usagers sont ceux qui connaissent le mieux leurs besoins et leur champ de spécialisation.

5.3. Collaboration externe

Tout en recherchant un certain degré d'autarcie, une bibliothèque universitaire ne peut développer indéfiniment ses collections. Tôt ou tard, la collaboration avec les autres bibliothèques universitaires devient souhaitable. Il y a des discussions entre les universités québécoises via la CREPUQ afin d'harmoniser les collections. Par exemple, avec l'avènement des formats électroniques pour les périodiques, une université pourrait être désignée pour conserver un exemplaire papier complet d'un périodique, alors que les autres pourraient élaguer ce périodique papier et ne conserver qu'un accès à la version en ligne. Quand ces négociations seront à terme, le conseiller devra tenir compte des décisions qui auront été prises, car elles influenceront notamment le support sur lequel certains périodiques devront être acquis.

6. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT LIEE AU MODE D'ACQUISITION

Il existe plusieurs façons d'acquérir de la documentation. Cette section traite des principales d'entre elles.

6.1. Achats à l'unité

Les achats à l'unité relèvent de la sélection courante et ils dépendent des critères définis dans la politique de développement. L'avantage de ce mode de sélection réside dans le fait que l'on peut juger de chaque document individuellement.

6.2. Commandes permanentes

La Bibliothèque s'est dotée d'une politique sur les commandes permanentes¹. Grâce aux commandes permanentes, la Bibliothèque acquiert automatiquement les publications d'une collection déterminée chez un éditeur. On évite, de cette manière, de compléter une demande d'acquisition pour chaque nouveau titre qui paraît. En théorie, cette manière de procéder permet de réduire le délai de réception et de disponibilité de l'ouvrage. L'expérience enseigne toutefois que le conseiller doit rester vigilant, car la fiabilité des commandes permanentes n'est pas à toute épreuve. Il arrive que des documents n'entrent jamais ou seulement après des délais considérables. Des livres importants peuvent ainsi ne pas avoir été acquis par la Bibliothèque à l'insu du conseiller.

Compte tenu des autres critères de sélection déjà établis, les acquisitions par commandes permanentes s'appliquent surtout dans les situations suivantes:

- les collections numérotées de monographies (le contrôle de la réception des ouvrages, par le service des acquisitions, est beaucoup plus facile)
- certaines collections non numérotées, mais très importantes. Dans ce cas, toutefois, il faut s'assurer que l'éditeur ou le fournisseur est fiable et diligent
- les publications en série qui paraissent une fois par année
- les bases de données dont l'abonnement est annuel

6.3. Commandes globales

¹ http://intranet.bibl.ulaval.ca/politiq/pol_gestion_cp.pdf

La Bibliothèque acquiert systématiquement les ouvrages publiés par certains éditeurs. Le conseiller doit donc prendre garde de ne pas commander les livres de ces éditeurs, à moins qu'il demande expressément d'acquérir des exemplaires supplémentaires de certains documents.

6.4. Périodiques

Les périodiques en actuariat sont en grandes majorités en format électronique et accessibles en ligne. Ce format est fortement privilégié pour des raisons d'accès.

Pour plusieurs raisons, l'abonnement à un périodique a plus d'impact que l'achat à l'unité d'une monographie. Il faut garder à l'esprit que l'acquisition d'un périodique constitue un engagement d'achat à long terme (il est très indiqué d'assurer la continuité dans la suite d'un périodique, c'est-à-dire d'éviter les numéros manquants). Il faut donc s'assurer de la disponibilité des ressources financières pour l'acquittement des frais afin d'éviter les interruptions d'abonnements. Il y a deux facteurs majeurs susceptibles de rompre cet équilibre : l'augmentation annuelle des tarifs d'abonnement et le taux de change du dollar canadien. Le premier est relativement prévisible. Le second l'est beaucoup moins. Comme les périodiques sont des ressources qui proviennent largement de l'extérieur, le taux de change a un impact direct sur les sommes à investir.

Les suggestions d'abonnements suite à l'apparition de nouveaux périodiques représentent un troisième facteur qui intervient dans l'équilibre du budget des périodiques. En effet, la multiplication et la diversification de la littérature caractérisent les domaines scientifiques. Aussi, faut-il s'assurer de l'adéquation entre ces nouvelles ressources disponibles et le besoin de la communauté des étudiants et chercheurs. Comme il n'est pas possible de tout acquérir, un choix doit être fait entre les nouveaux titres et les titres à conserver d'une part et les titres à abandonner d'autre part. La dernière opération est particulièrement délicate, car il est assez difficile de s'assurer auprès de la communauté des étudiants, professeurs et chercheurs qu'un titre n'est plus utile.

Il n'y a pas de normes établies quant à la proportion à consacrer pour l'acquisition des monographies versus des périodiques. L'établissement précis d'une telle proportion est somme toute relatif considérant la somme des budgets consacrée exclusivement à l'acquisition de très importants ensembles de périodiques électroniques en sciences et génie.

Un élément à prendre en considération lors de l'abonnement à un périodique électronique est l'accès aux archives. Dans la mesure du possible, il est préférable de négocier une entente qui assure un accès perpétuel aux numéros pour lesquels nous avons payé l'abonnement advenant le cas où il fallait abandonner un titre.

6.6. Dons

Il existe une politique générale des dons à la Bibliothèque². Cette politique favorise la réception des dons qui peuvent constituer un enrichissement pour la collection. La Bibliothèque ne s'engage pas à conserver tous les ouvrages reçus en don, en raison notamment des ressources limitées pour le traitement et la conservation. La sélection des dons dépend des principes de sélection déjà énoncés. Une attention spéciale est cependant accordée aux cas suivants :

² Politiques et procédures d'acceptation et d'intégration des dons. - Université Laval: Bibliothèque, BSHS, 1984.

- l'ouvrage reçu en don est épuisé et la Bibliothèque souhaite l'acquérir,
- le don remplace des ouvrages détériorés, perdus ou volés,
- le don permet d'acquérir des exemplaires additionnels d'un ouvrage important,
- le don permet de compléter une collection de revues,
- Le don correspond aux critères d'un livre rare ou précieux.

6.7. Dépôt de publications

La Bibliothèque reçoit les mémoires et les thèses de l'Université Laval.

7. PRIORITES DE DEVELOPPEMENT

7.1. Les axes majeurs de développement

Plusieurs critères, on l'a vu, influencent le développement de la collection. Il reste maintenant à établir des niveaux de développement pour le domaine en s'appuyant sur l'annexe A – *Tableau de la discipline, axes de recherche et besoins* – et l'annexe B – *Guide pour l'évaluation des collections et des niveaux de développement*. Notons que le niveau des besoins représente, dans la mesure du possible, le niveau de développement à maintenir ou à atteindre. La distinction et la signification des niveaux de développement proviennent du *Guide pour l'évaluation des collections et niveaux de développement*. Ce guide est une adaptation de *Grandes lignes directrices d'une politique de développement des collections à partir du modèle Conspectus* publié par la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions, section Acquisition et développement des collections. Il comprend six niveaux de développement^{3,4}.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, il est difficile de catégoriser la recherche à l'École d'actuariat par thèmes très distincts. Les intérêts des professeurs touchent à de multiples domaines. À la section 2.3, nous en avons dégagé une liste des plus importants. Nous répétons cette liste ici. Un niveau de développement de 4 pour ces thèmes serait approprié.

- Régimes de retraite
- Théorie des jeux
- Risques, théorie du risque, théorie de la ruine
- Théorie de la crédibilité
- Institutions financières : comptabilités, solvabilité, gestion des risques, législations
- Mathématiques financières
- Modélisations stochastiques
- Assurances
- Mathématiques actuarielles
- Statistique

³ Voir l'annexe B.

⁴ À moins d'avis contraire, lorsqu'un niveau de développement est attribué à un secteur, le développement des niveaux inférieurs est sous-entendu.

8. CONCLUSION

L'évolution constante de l'enseignement et de la recherche universitaire liée aux progrès scientifiques et au développement technologique exige un ajustement constant des collections documentaires. La Bibliothèque scientifique s'y applique en établissant des politiques de développement pour ses collections dans un processus évolutif. La responsabilité première revient au conseiller de chaque discipline qui, en collaboration avec les intervenants du milieu, rédige cet outil privilégié qui permettra d'orienter les efforts selon des axes définis et de faciliter ainsi les prises de décision.

Chaque discipline devrait bénéficier d'une telle politique de développement afin de mieux cerner les particularités et les besoins propres à chacune. L'application régulière de la politique à l'égard des ouvrages ou des collections à acquérir devra pouvoir s'ajuster à des situations et des besoins nouveaux tels que : nouveaux cours, nouveaux programmes, nouvelles orientations de la recherche, changements dans le corps professoral. C'est en fait la formalisation d'une pratique déjà existante et son application actualisée qui permettra à la Bibliothèque scientifique de soutenir les objectifs d'enseignement et de recherche du département. Toutefois, une révision systématique de la politique pourrait coïncider avec la mise à jour de Plan directeur du département puisque la réflexion sur les buts et les objectifs du département doit logiquement être suivie des orientations du développement de la collection documentaire.

Annexe A

Tableau de la discipline, axes de recherche et besoins

Annexe A -----	1
Tableau de la discipline -----	2
Domaines de recherche -----	5

Tableau de la discipline

La classification de la *Library of Congress* a servi pour faire le tableau de la discipline. Les cotes HD – Industries, travail et travailleurs, relations industrielles, HF – Commerce, HG – Finances / Monnaie / Investissements / Assurances et QA – Mathématiques ont été utilisées. Un niveau de développement a été attribué. Les cours des trois cycles d'études sont regroupés dans cette classification. Seuls les cours en actuariat (ACT) ont été retenus. Quelques cours ont été classés à plus d'un endroit. Les cours des cycles supérieurs sont en italique.

HD – Industries, travail et travailleurs, relations industrielles		
Régimes de retraite : HD 7105.4	ACT 4101 – Régimes de retraite <i>ACT 7001 – Sujets avancés en régimes de retraite</i> <i>ACT 6001 – Régimes de retraite</i> <i>ACT 6007 – Coût et financement de régimes de retraite</i>	4
HF – Commerce		
Mathématiques financières : HF 5691 à 5716	ACT 1001 – Mathématiques financières ACT 1004 – Analyse et traitement du risque financier I	4
HG – Finances / Monnaie / Investissements / Assurances		
Investissements : HG 4501 à 5993	ACT 1004 – Analyse et traitement du risque financier I ACT 1005 – Analyse et traitement collectif du risque ACT 3108 – Évaluation et gestion du risque financier ACT 4109 – Coût et financement des régimes collectifs <i>ACT 6004 – Coût et financement des régimes collectifs</i>	4
Risque (Assurance) : HG 8054.5	ACT 1004 – Analyse et traitement du risque financier I ACT 1005 – Analyse et traitement collectif du risque ACT 3000 – Théorie du risque ACT 3108 – Évaluation et gestion du risque financier <i>ACT 7002 – Modèles avancés de la théorie du risque</i> <i>ACT 7003 – Mathématiques des risques financiers</i>	4

Actuariat : HG 8779 à 8793	ACT 1000 – Introduction à l'actuariat I ACT 2001 – Introduction à l'actuariat II ACT 2004 – Mathématiques actuarielles vie I ACT 2007 – Mathématiques actuarielles vie II ACT 2005 – Mathématiques actuarielles I.A.R.D. I ACT 2008 – Mathématiques actuarielles I.A.R.D. II ACT 3100 – Compléments de tarification I.A.R.D. ACT 3102 – Modèles de survie en actuariat ACT 4102 – Évaluation des passifs et solvabilité en assurance I.A.R.D. ACT 4105 – Tarification en assurance I.A.R.D. ACT 4106 – Modèles avancés en assurance de personnes <i>ACT 7000 – Modèles mathématiques en actuariat IARD</i> <i>ACT 6005 – Tarification et réserves en assurance de personnes</i> <i>ACT 6006 – Tarification en assurance I.A.R.D.</i>	4
Assurances incendie, santé, accidents et risques divers : HG 9301 à 9999	ACT 2004 – Mathématiques actuarielles vie I ACT 2007 – Mathématiques actuarielles vie II ACT 2005 – Mathématiques actuarielles I.A.R.D. I ACT 2008 – Mathématiques actuarielles I.A.R.D. II ACT 3100 – Compléments de tarification I.A.R.D. ACT 4102 – Évaluation des passifs et solvabilité en assurance I.A.R.D. ACT 4103 – Tarification et réserves en assurance de personnes ACT 4105 – Tarification en assurance I.A.R.D. <i>ACT 7004 – Primes brutes et réserves-vie</i> <i>ACT 6002 – Évaluation des passifs et solvabilité en assurance I.A.R.D.</i> <i>ACT 6003 – Modèles avancés en assurance de personnes</i>	4

QA – Mathématiques, informatique		
Algèbre linéaire et multilinéaire : QA184 à 205	ACT 2002 – Méthodes numériques en actuariat	3
Probabilités : QA 273 à 274.9 Variables aléatoires : QA 273 Processus stochastiques : QA 274 à 274.8	ACT 1003 – Compléments de mathématiques ACT 1002 – Analyse probabiliste des risques actuariels ACT 2002 – Méthodes numériques en actuariat ACT 2009 – Processus stochastiques	3
Statistique : QA 276 à 280	ACT 1003 – Compléments de mathématiques	3

Modèles linéaires : QA 276 R (langage de programmation) : QA 276.45 R3 Analyse multivariée : QA 278 Analyse de régression : QA 278.2 Série chronologique : QA 280	ACT 2000 – Analyse statistique des risques actuariels ACT 2002 – Méthodes numériques en actuariat ACT 2003 – Modèles linéaires en actuariat ACT 3102 – Modèles de survie en actuariat ACT 2010 – Séries chronologiques	
Transformation de Laplace : QA 432	ACT 1003 – Compléments de mathématiques	3
Équations aux dérivées partielles : QA 374 à 377	ACT 1003 – Compléments de mathématiques	3

Domaines de recherche

- Mathématiques des régimes de retraite. Interrelations entre placements et engagements des régimes. Mortalité des retraités. Modélisation des risques financiers des régimes et de leurs répondeurs.
- Régimes de retraite. Théorie des jeux coopératifs.
- Théorie du risque. Théorie de la ruine. Modélisation de la dépendance en actuariat. Gestion quantitative du risque. Théorie de la crédibilité. Modélisation des risques catastrophiques en actuariat.
- Théorie de la crédibilité. Modélisation des distributions de sinistres. Actuariat numérique. Programmation en R.
- Modélisation stochastique en mathématiques actuarielles. Modélisation des distributions de sinistres. Utilisation de l'avis d'experts en cas de données rares. Modélisation des risques environnementaux, particulièrement dans le secteur minier.
- Normes comptables pour les institutions financières. Mesures de solvabilité des institutions financières. Gestion des risques des institutions financières. Législations applicables aux institutions financières.
- Théorie du risque. Mathématiques de pension et de finance. Probabilité appliquée.
- Estimation statistique. Statistique de l'assurance, IARD. Statistique de la finance.
- Théorie du risque. Théorie de la ruine. Modélisation de la dépendance en actuariat. Gestion quantitative du risque. Mortalité stochastique. Régimes de retraite. Assurance vie. Assurance dommages. Assurance collective. Modélisation des risques catastrophiques en actuariat. Applications actuarielles de la finance mathématique. Applications actuarielles de la statistique.

ANNEXE B : GUIDE POUR L'ÉVALUATION DES COLLECTIONS ET DES NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT¹

0. Hors collection

La bibliothèque, de manière intentionnelle, ne recueille aucun document dans quelque format que ce soit sur ce sujet.

1. Niveau minimal d'information

Ce niveau de développement supporte les cours d'introduction (1er cycle) sur ce sujet et comprend :

- une collection très limitée d'ouvrages généraux, intégrant des monographies et des travaux de référence
- les périodiques directement liés au sujet ainsi que l'information spécialisée en ligne ne sont pas recueillis.

2. Niveau d'information de base

Ressources appropriées pour introduire et définir un sujet, pour indiquer les différents types d'informations disponibles ailleurs et pour couvrir les besoins des utilisateurs du 1er cycle universitaire :

- une collection limitée de monographies et de travaux de référence,
- une collection restreinte de périodiques généraux représentatifs,
- un accès défini à une collection limitée de ressources électroniques, locales ou à distance,
- portant sur des outils bibliographiques, des textes, des bases de données, des périodiques, etc.

Les collections seraient souvent et régulièrement revues pour répondre aux besoins d'information courante. Les anciennes éditions et les titres contenant des données périmées seraient retirés. Les documents standard ou classiques rétrospectifs seraient maintenus.

3. Niveau enseignement

Ressources appropriées pour mettre à jour les connaissances sur tous les aspects d'un sujet, mais à un niveau moindre que celui exigé par le niveau d'étude approfondie de la recherche.(deuxième cycle universitaire) :

- une collection étendue de monographies et d'ouvrages de référence généraux et spécialisés,
- une collection étendue de périodiques généraux et spécialisés,
- une sélection de ressources documentaires en langues étrangères,
- une collection importante d'ouvrages d'auteurs très connus et un choix d'ouvrages d'auteurs de notoriété moindre,
- des accès à un large éventail de ressources électroniques, locales ou à distance, incluant des outils bibliographiques, des textes, bases de données, des périodiques, etc.

Les collections devraient être réexaminées systématiquement pour s'assurer de la validité et du suivi de l'information essentielle, avec conservation d'un certain nombre de documents anciens classiques.

¹ Adapté de : [Grandes lignes directrices d'une politique de développement des collections à partir du modèle Conspectus](#). Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions, section Acquisition et développement des collections, 2001.

4. Niveau recherche

Collection comprenant l'essentiel des publications nécessaires aux études de doctorat et à la recherche. Elle comprend :

- une très large collection de monographies et d'ouvrages de référence généraux et spécialisés,
- une très large collection de périodiques généraux et spécialisés,
- une très grande collection de documents appropriés en langues étrangères,
- une collection étendue d'auteurs très connus ou de notoriété moindre,
- des accès définis à une très large collection d'informations en ligne localement ou à distance, comprenant des outils bibliographiques, des textes, des bases de données, des périodiques, etc.

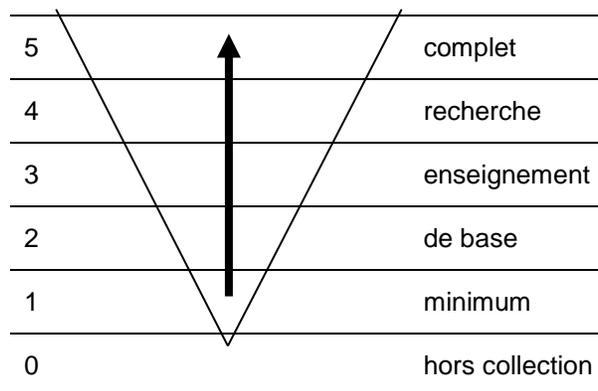
Les documents plus vieux sont systématiquement conservés pour servir les besoins de la recherche historique.

5. Niveau complet d'information

Collection qui, dans un domaine de connaissance défini, s'efforce d'être exhaustive autant que raisonnablement possible (par exemple pour « des collections spécialisées ») dans toutes les langues appropriées au domaine d'application. Elle comprend :

- une collection exhaustive de documents imprimés,
- une collection très étendue de manuscrits,
- une collection très étendue de documents sous toutes les formes pertinentes,
- une collection de ce niveau pourrait constituer un fonds de référence au niveau national, voire international.

Pyramide inversée représentant les niveaux de développement²



² Adapté de: [Collection assessment : a look at the RLG Conspectus](#). 1992. Richard J. Wood, Katina Strauch. New York : Haworth Press. 192 p.